



PACK D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION

SAISON 2018-2019

Toute l'équipe Cheer Excess est impatiente de commencer la saison 2018-2019 et nous sommes ravis de vous compter parmi nous. Le cheerleading est un sport d'équipe complet accessible aux athlètes masculins et féminins de tout âge et de tout niveau.

Pratiquer le cheerleading permet aux sportifs de développer des compétences gymniques et athlétiques, mais également développer son esprit d'équipe dans un climat amical et solidaire. Nous attendons de nos athlètes qu'ils donnent le meilleur d'eux même, pour la réussite de leur équipe. Lors de notre dernière saison, nous avons obtenu de nombreux podiums durant les compétitions nationales et internationales. De plus, nous aimerions cette année encore, associer et impliquer davantage les athlètes et leurs parents à participer activement à la vie du club, à l'occasion de nos divers événements (compétitions, rencontres et festivités).

Le dossier d'inscription :

Cette saison les inscriptions pour la saison 2018-2019 se feront soit par mail à l'adresse suivante : contact@cheer-excess.fr, soit par courrier, soit les documents seront à déposer au forum des associations qui aura lieu le dimanche 9 septembre 2018.

Pour les **anciens adhérents**, vous restez prioritaire pour les inscriptions jusqu'au **7 septembre 2018**. Passez ce délai, si vous n'avez pas refait votre inscription ou si votre dossier est incomplet, nous ne pouvons garantir une place au sein du club.

Pour les **nouveaux adhérents**, l'inscription devra se faire en ligne excepté le paiement à partir du **9 septembre 2018**. Vous n'aurez que jusqu'au **vendredi 14 septembre 2018** pour le faire. Passez ce délai, nous ne pourrions vous admettre pour les sélections.

Le Forum des Associations se tiendra le dimanche 9 septembre 2018 au marché couvert de Charenton. A cette occasion, vous aurez la possibilité de nous transmettre le règlement de la cotisation et de poser toutes vos questions.

Le **dossier d'inscription** en ligne doit comporter (scan ou photo de très bonne qualité):

- Une photo d'identité récente de l'athlète
- Un certificat médical de moins de trois mois mentionnant la pratique du cheerleading
- Une pièce d'identité recto verso (CNI, passeport, Titre de séjour avec visa pour pays hors UE...)
- Les coordonnées à jour de l'athlète (ou de ses représentants légaux pour les mineurs)
- La signature de la Charte Athlète
- La signature du Règlement Intérieur

Vous avez la possibilité de payer la cotisation par :

- Chèque
- Espèce
- Virement bancaire

Pour les paiements en virement bancaire, merci de nous demander un RIB à l'adresse mail contact@cheer-excess.fr et de nommer votre virement « Cotisation+Nom de l'athlète ».

Pour les paiements en espèces, merci de vous rendre au Forum des associations de Charenton-le-Pont du 9 septembre 2018 ou de les remettre à un membre du comité **avant** le premier entraînement.

Pour les paiements par chèque, ils seront à envoyer ou à remettre à un membre du comité **avant** le premier entraînement et encaissés en septembre, octobre et novembre.

Adresse postale : Cheer excess - Direction des sports - 16 avenue Jean Jaurès 94220 Charenton le pont
(Envoyez les chèques avant le jeudi 13 septembre pour réception avant le premier entraînement)

Vous trouverez dans le fichier d'inscription en ligne notre **contrat d'engagement (charte)**. Nous vous invitons à prendre le temps de le lire et de comprendre ce que l'on attend de vous **avant** de vous inscrire pour la saison. Nous considérons que chaque athlète qui s'inscrit est prêt et motivé pour s'engager pleinement au sein de l'équipe qu'il/elle rejoindra pour **toute la durée de la saison 2018-2019**. S'engager et tenir cet engagement est essentiel pour notre programme. En développant notre programme, nous avons l'intention de continuer d'exceller dans le monde du cheerleading de compétition.

Pour toutes questions, vous pouvez joindre la secrétaire du club au 06 25 98 91 61 (hors horaires scolaires).

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ ET VOTRE PLACE NE SERA PLUS GARANTIE.

AUCUNE EXCEPTION NE SERA FAITE

Les Entraînements :

Equipe	Jour	Horaires	Lieux
Tiny U8 (2011 à 2013)	Samedi	9:00-11:00	PDS Télémaco Gouin
Mini U11 (2008 à 2010)	Samedi	9:00-13:00	PDS Télémaco Gouin
Junior (2003 à 2007)	Samedi	10:00-13:00	PDS Télémaco Gouin
Senior N3 (2002 et -)	Samedi	13:00-16:00	Salle Gym Nelson Paillou
Senior N2 (2002 et -)	Samedi	14:00-17:00	Salle Gym Nelson Paillou
Senior N5 (2002 et -)	Samedi	17:00-21:30/22 :00	Salle Gym Nelson Paillou
Juniors & Seniors*	Dimanche	9:00-12:00	PDS Télémaco Gouin

* L'équipe Senior N5 aura **deux entraînements supplémentaires obligatoire** par mois.

Les équipes Juniors, Seniors N2 et N3 auront **un entraînement supplémentaire obligatoire** par mois.

Des surclassements peuvent être envisagés, par les membres du comité en accord avec les coaches, pour les athlètes nés en 2003 et 2004 afin de les passer en catégorie Senior.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de changer **avant** le début des entraînements en septembre. Nous sommes toujours en attente de réponse concernant des horaires et lieux d'entraînement supplémentaires de la part de la Mairie et de différents gymnases.

Nous vous rappelons que les entraînements sont obligatoires et des sanctions peuvent être prises pour toute absence non justifiée aux entraînements. Le cheerleading étant un sport d'équipe, l'absence d'un seul athlète peut nuire au travail de son groupe, voire de son équipe complète. Nous comptons donc sur votre assiduité, gage de réussite dans ce sport.

Pendant les vacances scolaires, des entraînements supplémentaires seront prévus par les coaches de chaque équipe. Il est important que les athlètes s'engageant à y participer soient présents afin de ne pas mobiliser les coaches ou les gymnases inutilement. Pendant les vacances de Noël, il n'y aura aucun stage afin de permettre aux enfants/athlètes de se reposer.

Les sélections des équipes :

Les athlètes qui se réinscrivent sont sûrs d'avoir une place dans nos équipes pour la saison 2018-2019 (sous condition de **dossier complet** avant le forum du 9 septembre 2018). Les équipes seront d'abord déterminées en fonction de l'âge puis du niveau des athlètes. Il ne sera pas nécessaire pour les minis et les juniors de participer à la sélection. Cependant, les sélections seront ouvertes à tout athlètes âgés de plus de quatorze ans s'il le souhaite et **obligatoire** pour tout athlètes âgés de plus de seize ans. Les

participants aux sélections devront s'acquitter de **25 euros** de frais d'inscription (par chèque, espèces ou virement bancaire).

Groupe	Horaires	Informations
SENIORS GROUPE A (Ex Enlight, Energy + Nouveaux)	Samedi 12:30-16:30	Echauffement ; Passage Tumbling + Saut ; Définition des groupes Stunts/Baskets. <i>Passage devant le jury.</i>
SENIORS GROUPE B (Ex Empire + Anciens CXS sur invitation + Nouveaux avec flip)	Samedi 17:30-22:00	Echauffement ; Passage Tumbling + Standing ; Définition des groupes Stunts/Basket ; Partner + Two bases. <i>Passage devant le jury.</i>

Seuls les athlètes ayant un dossier d'inscription COMPLET et à jour de la cotisation pourront y prendre part.

Les dépenses

Cette année, toutes nos équipes participeront au moins à une compétition. Les dépenses pour le cheerleading comprennent l'inscription, les uniformes/baskets/vestes, et les frais de déplacements en compétitions.

Voici le détail des coûts **estimés** pour cette saison par athlète :

TABLEAU ESTIMATION DES FRAIS D'INSCRIPTION

Coût	Date	Tiny	Mini	Junior	Senior N2	Senior N3	Senior N5
Cotisation	9 sept	150€	300€	300€	300€	300€	300€
Uniforme	9 sept	0€	0€	150€	150€	150€	150€
Total Anciens membres		150€	300€	450€	450€	450€	450€
Noeud	9 sept	12€	12€	12€	12€	12€	12€
Veste	9 sept	40€	40€	40€	40€	40€	40€
Total Nouveaux membres		202€	352€	502€	502€	502€	502€
Frais de déplacements Championnat	04/2019	-	100€	100€	-	100€	-
Autre compétition France*		CFM 25€	-	CFM 25€	-		
Frais de déplacements International**	NC	-	ECC 230€	ECC 230€	SACD 100€ ECC 230€	SACD 100€ ECC 230€ SFO	SACD 100€ ECC 230€ SFO

		200€	200€
	Oct/Nov/ Dec		WORLDS 1500€*

**WORLDS : Le règlement se fera en Trois (3) fois : Octobre, Novembre et Décembre. Un échéancier peut être mis en place en fonction de la situation de chacun.*

Tous les prix indiqués pour les compétitions sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de changer en fonction des pack de chaque compétition et du coût du déplacement.

Pour toutes nos équipes, des compétitions à l'international seront proposées. Merci de prévoir un budget supplémentaire pour un voyage à l'étranger. Si pour une raison ou une autre, une équipe ne pouvait pas participer à une compétition, les coaches choisiront une autre compétition équivalente. Le club proposera tout au long de l'année des prestations rémunérées et des ventes diverses dont les sommes perçues pourront être déduites du montant des compétitions.

La cotisation comprend :

- Tenue d'entraînement
- Inscription à certaines compétitions
- Licence et assurance
- Frais d'entraîneurs, chorégraphie, mix musicaux, instructeurs invités

Note : Les tenues d'entraînement comprises dans le prix de la cotisation sont, depuis la saison dernière (sur demande des adhérents lors de l'AG de 2016) valables pour deux ans.

Frais de déplacement pour les compétitions et évènements :

- Nous ferons notre maximum pour que les frais restent raisonnables
- Les qualifications régionales pour le championnat FFFA se tiendront en Île-de-France.
- Les équipes se qualifiant pour la finale des championnats nationaux engageront des frais de déplacement pour y participer, estimés à 100€ selon le lieu où se dérouleront ces championnats.

Vestes et uniformes :

- Les vestes sont obligatoires pour toutes les équipes de compétition.
- Les uniformes sont obligatoires pour toutes les équipes Juniors et Seniors.
- Les tenues d'entraînement devront être portées dès réception.

A noter que l'uniforme change cette année et que, par conséquent, l'ensemble des athlètes juniors et seniors devront investir (cf : Tableau ci-dessus)

Baskets :

Elles doivent être entièrement blanches, avoir une semelle lisse et n'être utilisées que pour la pratique du cheerleading. La marque et le style sont laissés au soin de l'athlète/des parents. Les athlètes devront en être munis pour le premier entraînement.

Lunettes de Sport :

Les athlètes qui portent des lunettes et qui ont l'intention de participer aux compétitions FFFA doivent avoir des lunettes de sport pour y participer. Ces lunettes de sport doivent être collées au visage, être incassable et avoir un cordon. Le non-respect de cette règle entraînera une pénalité pour l'équipe.

Chaque athlète devra être en conformité avec ces règles. (Contactez le bureau CXS pour plus d'informations)

Remboursements :

Dans le cas où vous décideriez d'arrêter, ou si vous êtes exclu de votre équipe pour quelque raison que ce soit, vous serez responsables des obligations financières prévues – inscription, uniforme, veste et frais de déplacements. **Aucun remboursement ne sera donc effectué.**

Exception : blessure avec certificat médical.

Fratrries :

Pour l'inscription d'un deuxième enfant une réduction de cinquante euros sera déduite de la cotisation. Pour le troisième enfant, la réduction sera de soixante-quinze euros.

Les déplacements

Lors des déplacements, l'équipe se déplace ensemble. Chaque athlète devra donc prendre l'itinéraire choisi pour l'équipe. Si un athlète décide de changer d'itinéraire, ce déplacement se fera à ses propres frais. Si un athlète mineur, décide de se déplacer par ses propres moyens une décharge signée par ses représentants légaux sera demandée. Pour conserver des frais de déplacement raisonnable, le club organisera un seul mode de transport. L'athlète ou ses représentants légaux devra s'assurer de sa disponibilité au moment du départ prévu. Si un athlète ne peut se rendre disponible, il devra et à ses frais se rendre sur le lieu de la compétition à l'heure exigée par les coaches.

Le solde de chaque déplacement devra être payé **au moins un mois avant** la date de départ. En cas de paiement en plusieurs fois les chèques seront tous remis en **même temps**, vous indiquerez le mois d'encaissement voulu, la date d'encaissement des chèques se fera soit en début de mois soit à la fin du mois en fonction des demandes mais à date fixe.

Les certificats médicaux

Inscription :

Il est demandé que tous les athlètes souhaitant se licencier soient en possession d'un certificat médical à jour. Ce certificat doit être fait par un médecin. Notez cependant que Cheer Excess n'accepte que les certificats qui indiquent que l'athlète peut pratiquer le cheerleading sans limitation. La santé de chaque cheerleader doit être au premier plan de cette décision !

Surclassement :

Dans le cas où un athlète mini ou junior doit être surclassé en catégorie supérieure, un **certificat médical complémentaire** (rédiger par un médecin du sport) est demandé afin de s'assurer que le cheerleader sera à

même de suivre le rythme d'un entraînement de catégorie supérieure sera demandé. Le certificat médical pourra également être rempli après inscription, mais rendu avant le 30 septembre.

Blessures :

Dans le cas où un athlète serait blessé et serait par conséquent limité dans sa pratique, il sera demandé un certificat médical pour expliquer la nature de la blessure, les limites spécifiques de sa pratique et la date à laquelle il pourra de nouveau rejoindre l'équipe. Il est essentiel que nos coaches soient au courant de toutes les blessures afin d'adapter les entraînements. Tenez compte du fait que nos coaches ne sont pas des professionnels du domaine médical et qu'ils ne sont par conséquent pas autorisés à fournir des conseils, à strapper, donner des médicaments etc. Dans le cas où un athlète se blesse durant l'entraînement, le coach jugera de la gravité de la blessure et appellera les secours si nécessaire. Les parents seront évidemment informés de cette décision et seront attendus soit à la salle d'entraînement ou à l'hôpital. Aucun certificat médical indiquant une reprise partielle de l'entraînement ne sera pris en compte. Encore une fois, nos coaches n'étant pas des professionnels de la santé, il leur est impossible d'encadrer un entraînement où l'athlète n'aurait pas le droit de faire certains mouvements.

Toute blessure doit être signalée dans les 24H aux coaches ainsi qu'aux membres du comité à l'adresse mail suivante : contact@cheer-excess.fr

L'image du club

Lorsque vous portez l'uniforme du club ou tout autre vêtement portant le nom du club, vous en devenez un représentant. De ce fait, vous devez avoir un comportement irréprochable. Tout comportement inapproprié sera sanctionné par le comité (insultes, alcool, cigarette...)

De même, vous ne pouvez pas porter les tenues CXS en dehors des entraînements, des compétitions, prestations et représentations officielles du club.

Réseaux sociaux :

Seul le club est autorisé à poster des vidéos prises en entraînement. Les réseaux sociaux officiels du club seront proposés aux athlètes lors d'entraînements ou de représentations. Les téléphones doivent demeurer éteints ou dans votre sac pendant les entraînements (pas de snap, vidéos ou photo pendant les entraînements). Tout abus sera sanctionné par le comité. Exception faite aux Open gym.

Vous n'êtes pas autorisés à utiliser le nom Cheer Excess ou le CXS sur les réseaux sociaux dans votre pseudonyme. En effet, le club ne peut être rattaché au comportement que vous avez dans votre quotidien.

Droit photo :

Toutes les photos prises et postées sur le site Internet du club, ou des pages sociales sont la propriété du club. Vous n'êtes pas autorisés à les utiliser librement. Tout emprunt doit faire l'objet d'une demande écrite à l'adresse mail du club (contact@cheer-excess.fr).

La communication entre vous et nous

Cheer Excess s'engage à vous tenir informé de l'actualité de la vie du club (Évènements, camps, imprévues : Entraînements annulés ou reportés,...). Notre méthode de communication principale avec nos athlètes et leurs parents est Facebook et l'e-mail. S'il-vous-plaît, veuillez à nous communiquer une adresse email et un numéro de portable valide sur la page d'information.

Nous restons également disponibles aux entraînements, ou par e-mail pour toute question ou information complémentaire.

Chers parents, votre contribution à la vie du club (selon vos disponibilités) est la bienvenue, qu'il s'agisse d'accompagner et d'encourager vos enfants aux compétitions ou de participer à l'organisation d'évènements du club (animations, compétitions, fêtes...). N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe d'encadrement et les membres du club, lorsque vous souhaitez d'avantage d'informations.

Signature de l'athlète ou de ses représentants légaux

Bonne saison à tous !